PUBLIÉ LE 20/06/2025

Décision DG n° 2025-35 du 27/05/2025 – Modification de la durée du Comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

Le Directeur général adjoint en charge des opérations de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Vu l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;

Vu la décision DG n° 2023-192 du 14 décembre 2023 modifiée portant création d'un comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2023-193 du 19 décembre 2023 modifiée portant nomination auprès du comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide

Article 1er : Aux articles 1er et 3 de la décision DG n° 2023-192 du 14 décembre 2023 modifiée susvisée portant création d'un comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 », les mots « pour une durée de six mois à compter de la date de nomination de ses membres » et « pour une durée de six mois » sont remplacés par les mots « jusqu'au 30 mai 2026 ».

Article 2 : A l'article 1er de la décision DG n° 2023-193 du 19 décembre 2023 modifiée susvisée portant nomination auprès du comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 », les mots « pour une durée de six mois à compter de la présente décision » sont remplacés par les mots « jusqu'au 30 mai 2026 ».

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait à Saint-Denis le 27 mai 2025

Alexandre DE LA VOLPILIERE
Directeur général adjoint en charge des opérations

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 14/12/2023 - MIS À JOUR LE 30/04/2026

Création d’un comité scientifique temporaire pour analyser l’usage des analogues du GLP-1

VIE DE L’AGENCE
INSTANCES

PUBLIÉ LE 07/05/2024 - MIS À JOUR LE 20/06/2025

Décision DG n° 2024-195 du 23/04/2024 - Modification du Comité scientifique temporaire « Analyse de l’usage des analogues GLP-1 » à l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES
INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 14/12/2023 - MIS À JOUR LE 07/05/2024

Décision DG n° 2023-192 du 14/12/2023 - Création d’un Comité scientifique temporaire « Analyse de l’usage des analogues GLP-1 » à l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES
INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS